



Forum Régional
Santé-Environnement

17/10/16 – NANCY

Formation des exploitants de services d'eau potable du bassin Rhin-Meuse « De bonnes pratiques pour une eau de qualité »

Agence de l'eau Rhin-Meuse
Julie CORDIER





Contexte et objectifs

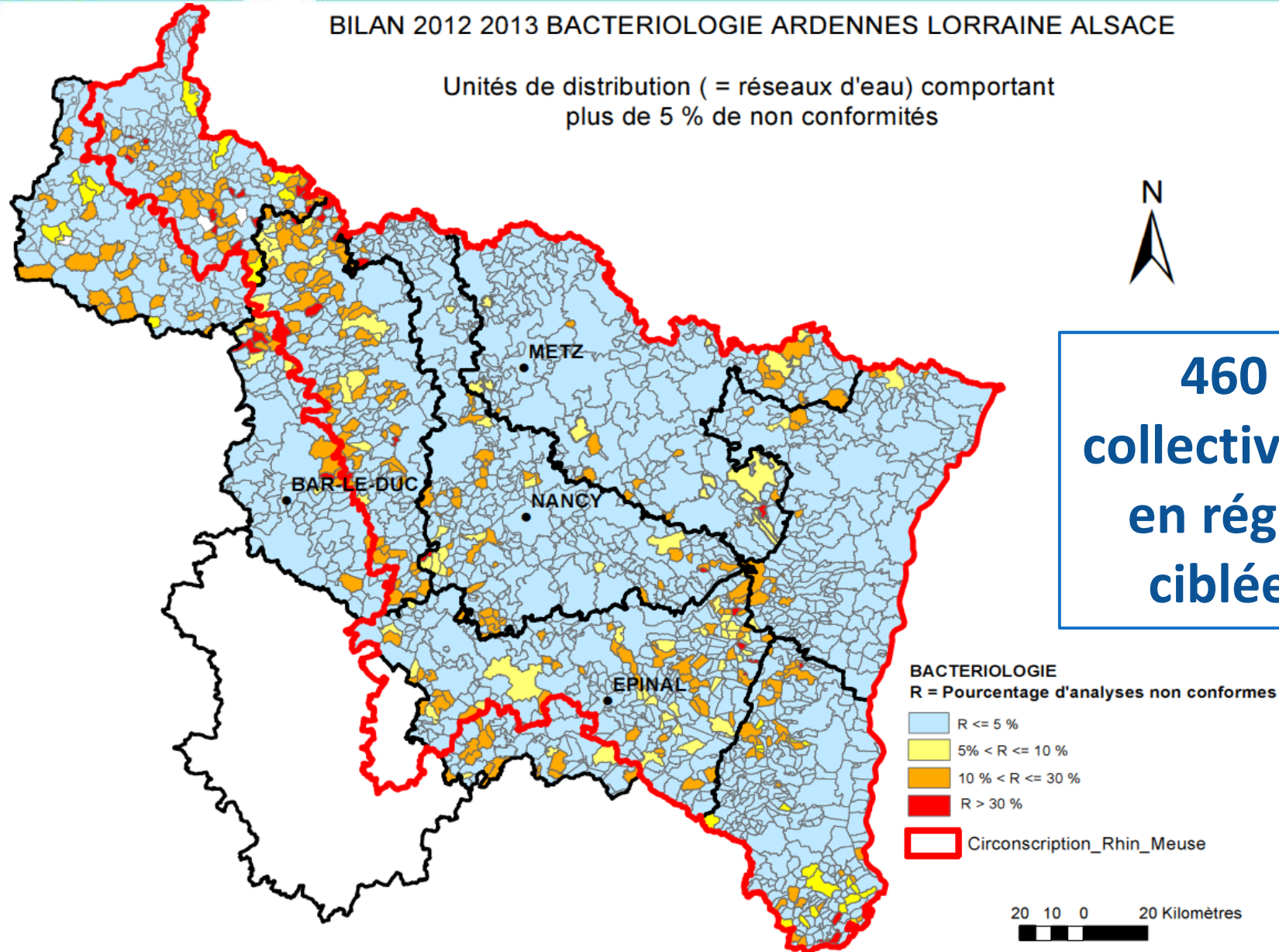
- *L'amélioration de la qualité bactériologique des eaux destinées à la consommation humaine = Enjeu sanitaire majeur sur l'ensemble du bassin Rhin-Meuse*
- **Action de formation conjointe AERM/ARS/CNFPT visant :**
 - à **sensibiliser les élus et agents territoriaux** en charge d'un service d'eau potable **aux enjeux sanitaires** de la distribution d'eau potable,
 - et à **faire évoluer leurs pratiques** en vue notamment de l'amélioration de la qualité bactériologique des eaux distribuées.
- S'inscrit dans le **thème 3 du PRSE 2 Lorraine** – *Informier et former aux risques santé environnement - formation des élus et des professionnels*



Collectivités ciblées 2015-2016

BILAN 2012 2013 BACTERIOLOGIE ARDENNES LORRAINE ALSACE

Unités de distribution (= réseaux d'eau) comportant plus de 5 % de non conformités



460
collectivités
en régie
ciblées



Organisation mise en place

- **Marché AERM de 2 ans avec l'Office International de l'Eau**
 - *Octobre 2014 à octobre 2016*
 - *Montant du marché = 125 000 € HT*
- **Partenariat AERM-ARS-CNFPT**
 - **AERM** : Coordination de l'action, suivi du marché
 - **ARS** : Ciblage des collectivités en fonction de l'enjeu sanitaire, choix des sites, réalisation des relances
 - **CNFPT** : Organisation logistique, gestion des inscriptions
(formations intégrées au cycle de formation continue de la fonction publique territoriale pour les agents territoriaux)



Format des sessions de formation

- Sessions de formation **locales, gratuites, sur une journée,** et en **comité restreint** (15 personnes au maximum)



**Matinée
en salle**





Format des sessions de formation

*Après-midi
sur site*





Contenu du programme de formation

- **les enjeux de santé publique**
 - *Exemple concret d'impact sanitaire lié à des mauvaises pratiques.*
- **la réglementation sanitaire et les exigences de qualité**
 - *Interprétation des principaux paramètres sur la qualité de l'eau du site d'étude*
- **le contrôle sanitaire**
 - *Interprétation des analyses réalisées sur le site de l'étude*
- **la protection de la ressource**
 - *Prescriptions de l'arrêté préfectoral de protection du captage du site de l'étude*
- **les procédés de désinfection**
- **les bonnes pratiques de l'exploitant**
 - *Déclinaison des bonnes pratiques d'entretien des ouvrages et de contrôle de la désinfection*
- **la visite de terrain l'après-midi**



Livret de sensibilisation

- Fourniture à chaque participant d'un livret de sensibilisation à l'usage des exploitants

LES BONNES PRATIQUES DE L'EXPLOITANT

Office International de l'Eau

Surveillance, entretien et maintenance des ouvrages pour une eau de qualité...

ENVIRONNEMENT DES CAPTAGES

- Contrôle visuel du périmètre immédiat : clôture, portail, fossés...
- Entretien du périmètre : fauchage avec enlèvement.
- Vérification du respect des prescriptions sur le périmètre rapproché.

OUVRAGES DE CAPTAGE

- Contrôle visuel de l'état des ouvrages et des équipements : génie civil, accès, étanchéité, aération, trop plein, aspect de l'eau...
- Nettoyage du local.
- Mesure des débits (ou jaugeage).
- Contrôle et suivi de la désinfection.
- Nettoyage, vidange, rinçage et désinfection des chambres en eau.
- Manœuvre des vannes.
- Entretien des équipements hydrauliques et électromécaniques.

Livret de sensibilisation à l'usage des exploitants



LES BONNES PRATIQUES DE L'EXPLOITANT

Office International de l'Eau

RÉSERVOIRS ET AUTRES OUVRAGES

- Contrôle visuel des abords de l'ouvrage.
- Contrôle visuel de l'état général : accès, génie civil, étanchéité, aération, propreté, chambre des vannes, aspect de l'eau...
- Entretien des abords.
- Nettoyage du local et des équipements.
- Nettoyage et désinfection des cuves et des bâches.
- Entretien des équipements hydrauliques et électromécaniques.

LE NETTOYAGE DES RÉSERVOIRS

La réglementation impose un **nettoyage et une désinfection annuelle** de tous les stockages d'eau : réservoirs, bâches, chambres en eau...

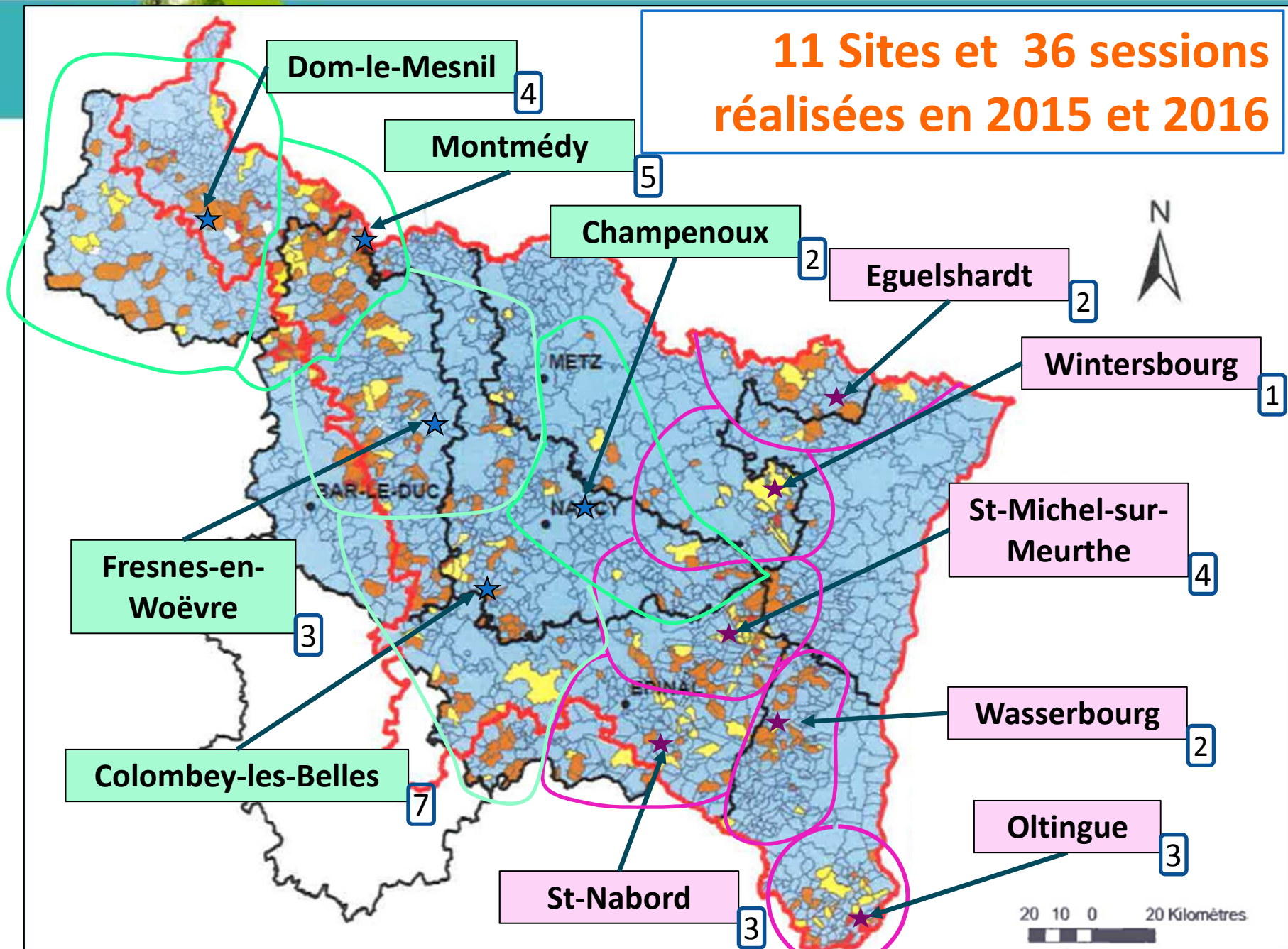
PENSEZ-Y !

- Informer l'ARS
- Prévenir les usagers des perturbations possibles

Livret de sensibilisation à l'usage des exploitants



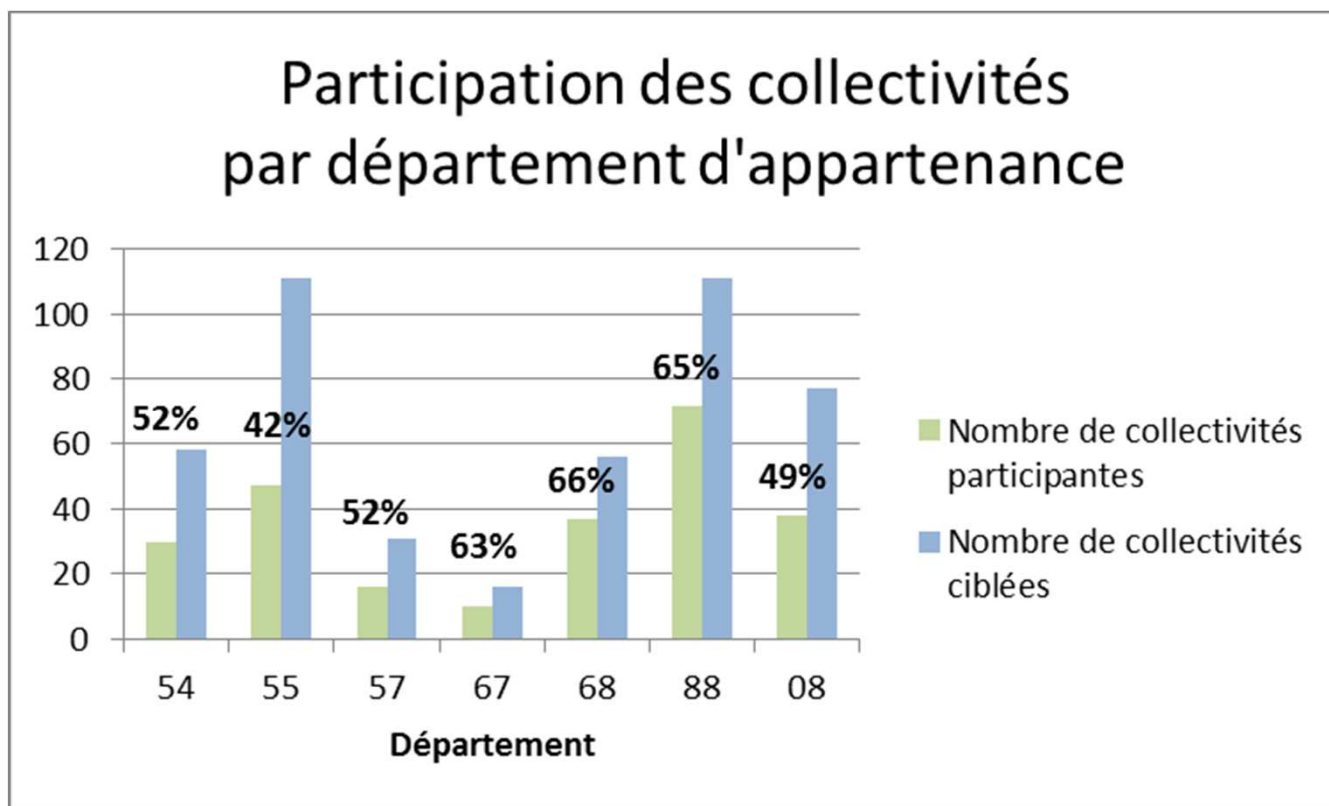
11 Sites et 36 sessions réalisées en 2015 et 2016





Bilan quantitatif

- **36 sessions réalisées sur 11 sites** (y compris les sessions du 18 et 19/10/16)
- **366 participants** (60% élus / 40% agents territoriaux) soit 10 participants en moyenne par session
- **250 collectivités représentées** sur les 460 ciblées

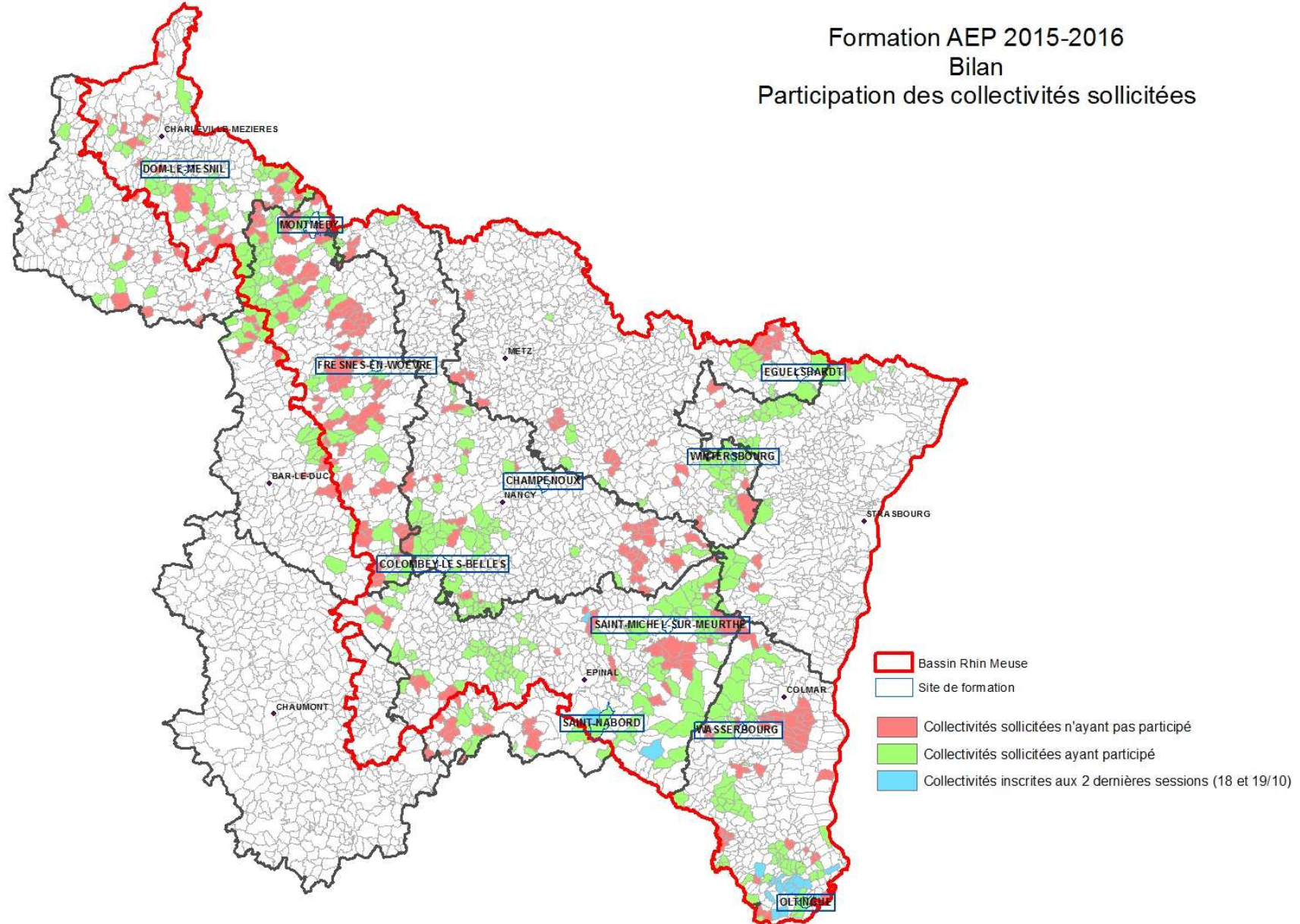


Taux moyen de participation
= 54 % des collectivités ciblées



Carte de la participation

Formation AEP 2015-2016
Bilan
Participation des collectivités sollicitées





Bilan qualitatif

- **Retours très positifs des participants sur le contenu :**
 - Formation assez dense mais adaptée au public
 - Beaucoup d'échanges et d'interactivité (quizz,...)
 - Visite de terrain appréciée
 - La formation permet une véritable prise de conscience par les élus de leur responsabilité sur l'eau potable.
- **La mobilisation des collectivités est la principale difficulté même si elle s'est améliorée au cours du marché**
 - Simplification des modalités d'inscription pour les élus (possibilité d'une inscription via bulletin papier pour les élus)
 - Important travail de relance par mail et par téléphone – rôle majeur de l'ARS (autorité sanitaire)



Conclusion

- Outil « formation » intéressant mais difficulté de mobilisation des cibles sur certains secteurs notamment
- Bilan en matière d'amélioration de la qualité de l'eau à réaliser pour vérifier l'efficacité de l'outil
- Poursuite du dispositif à discuter avec l'ARS et le CNFPT :
 - Sur une autre problématique ?
 - Contexte de la loi NOTRe à prendre en considération